

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 33 (1904)

**Heft:** 18

  

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

deviendra nécessaire. Dans les localités où l'on dispose de deux salles, il serait avantageux de séparer les élèves pour les leçons qui se donnent en même temps par l'instituteur et par la maîtresse d'ouvrage.

La leçon a été bonne, mais le maître donne, semble-t-il, ses explications trop rapidement, tandis que les élèves sont trop lents à répondre.

Cette lecture demandait au préalable une leçon de choses avec expérience, comme du reste l'avait demandé M. l'Inspecteur. Le maître a fait une expérience, mais elle a servi à démontrer la force de l'air; elle n'a pas assez mis en relief son existence. M. l'Inspecteur appuie la remarque et dit qu'il faut aussi de l'intuition au cours supérieur.

Tous les chapitres des lois physiques demandent des expériences préalables; la lecture deviendra ainsi plus profitable. Actuellement, dit-il, on fait trop de théorie; on se perd dans de longues explications que les élèves ne comprennent pas; ils restent dans le vague, dans l'incertain.

Prochainement, continue M. l'Inspecteur, le Dépôt du matériel sera pourvu d'une petite collection d'objets qui faciliteront l'enseignement intuitif des chapitres de nos livres de lecture. Les communes pourront facilement se procurer cette collection qui rendra aux maîtres et aux élèves des services signalés.

M. l'Inspecteur relève ensuite un petit détail qui a pourtant son importance: une élève a éprouvé beaucoup de difficultés à prononcer le mot *insaisissable*; en prenant la craie et en le décomposant au tableau, l'enfant n'aurait pas été si embarrassé.

2<sup>o</sup> Dessin aux deux cours supérieurs.

Leçon bien donnée et méthodique; chacun a reconnu que le maître possédait les règles de l'enseignement du dessin. Un confrère estime que la manière de prendre les mesures avec la main, ne doit pas être usitée, le dessin doit développer l'œil aussi bien que la main.

M. Hauswirth demande si les élèves de la campagne ont besoin de faire de la décoration, le dessin géométrique et le tracé des plans devraient suffire. M. l'Inspecteur répond que le dessin géométrique se fait déjà dans l'enseignement de la géométrie et qu'il est nécessaire d'aller plus loin. Il conclut en disant qu'un objet plus grand aurait été préférable et qu'il est bon de ne pas le changer de place pendant que les élèves travaillent.



## Chronique scolaire

**Suisse romande.** — MM. les Directeurs de l'Instruction publique des cantons romands se sont réunis en conférence, le 26 septembre, à Vernayaz, sous la présidence de M. Biolley, chef du département de l'Instruction publique du Valais. Au nombre des tractanda figuraient le *Glossaire* des patois romands, la transmission des livrets scolaires, la demande de subsides pour les écoles ménagères, etc.

Les travaux du *Glossaire* se poursuivent régulièrement. La publication de cet important ouvrage sera précédée de celle

d'un *Atlas linguistique de la Suisse romande*, dont les premières livraisons paraîtront en 1906. Les recherches sont facilitées par la collaboration de 80 correspondants.

Toutefois la Rédaction du *Glossaire* n'a pas encore trouvé des correspondants en nombre suffisant dans certaines contrées de la Suisse romande, ainsi, pour le canton de Fribourg, dans la Broye et le Vully. Plusieurs bons connaisseurs de patois prêtent leur concours aux rédacteurs. M. Pierre Bovet, ancien instituteur, prépare, dit-on, un ouvrage sur les dialectes de la Basse-Gruyère.

Les Inspecteurs de la Suisse romande ont eu, de leur côté, une conférence à Sion, le 3 octobre. M. Perrin, adjoint à Lausanne, a présenté un rapport sur les examens fédéraux des recrues. La réunion a aussi pris connaissance des tableaux orthographiques de M. l'inspecteur Gobat à Délémont.

**Zoug.** — Le 13 octobre, est décédé à Zoug, après une longue maladie supportée avec une admirable patience, M. l'abbé *Henri Baumgartner*, directeur du Séminaire pédagogique, vice-président du Conseil d'Education du canton de Zoug, économe du Collège St-Michel, dont il fut l'un des fondateurs.

M. Baumgartner était entré dans sa 59<sup>me</sup> année. Il occupait une place honorable parmi les hommes d'école. Ses écrits pédagogiques l'ont fait connaître au-delà des frontières de notre pays, en Allemagne surtout. Il y a quelques années, M. Baumgartner a publié un manuel d'histoire de la pédagogie, qui a du mérite par sa précision, la bonne ordonnance du plan et la sage appréciation des doctrines à la lumière des principes chrétiens.

M. le directeur Baumgartner a consacré la meilleure partie de sa vie à la formation des instituteurs. Il réclamait pour les futurs maîtres une solide éducation scientifique ; il s'efforçait aussi de les élever au dessus d'eux-mêmes en leur inspirant une haute idée de leurs fonctions. La mort de cet éminent éducateur pèse lourdement sur le cœur de ses anciens élèves, de ses chers collègues et de tous les amis de l'éducation catholique ; car le vénéré défunt, outre les qualités de l'esprit, avait une âme faite tout entière de mansuétude et de bonté. Qu'il repose dans la paix de Dieu !

**Grisons.** — La Société des instituteurs catholiques suisses s'est réunie, à Coire, le 17 et le 18 octobre. Des rapports ont été présentés sur l'enseignement du dessin, la poésie à l'école, les manuels, l'hygiène scolaire et l'enseignement éducatif.

**Fribourg.** — Le Conseil d'Etat a nommé :

M<sup>lle</sup> Michaud, Marie-Stéphanie, à La Joux, institutrice à l'école des filles de La Joux. — M. Passaplan, Lucien, à Dompierre, instituteur à l'école de Prévondavaux. — M. Progin, Oscar, de Vaulruz, instituteur à l'école de Montet (Glâne). — M. Bovet,

Jules, à Attalens, maître à l'école régionale d'Attalens. — M. Burlet, Alphonse, à Courtepin, instituteur à l'école des garçons de Courtepin. — M. Viollet, Joseph, à Attalens, instituteur à l'école des garçons d'Attalens. — M<sup>lle</sup> Brugger, Louise, à Liebistorf, institutrice à l'école des filles de Saint-Ours. — M<sup>lle</sup> Muller, Anna, à Ferpicloz, institutrice à l'école du cercle scolaire libre public de Ferpicloz. — M<sup>lle</sup> Vuarnoz, Stéphanie, à Lentigny, institutrice aux écoles primaires d'Estavayer-le-Lac. — M. Fougère, Anatole, licencié ès-lettres, à Berne, professeur à la section d'enseignement secondaire français du Collège St-Michel. — M. Stauffer, Jean, à Lanzenhäusern (Berne), instituteur à l'école de Jentes. — M. Spielhofer, Auguste, à Agrimoine, instituteur à l'école de Chiètres. — M. Bonfils, Louis, instituteur à Dompierre, maître à l'école régionale de St-Aubin. — M. Buntschu, Peter, instituteur à St-Sylvestre, maître à l'école régionale de Planfayon. — M. Bühler, Hermann, à La Villette, instituteur à l'école des garçons de Cormondes. — M. Hayoz, Urs-Victor, à Cormondes, instituteur à l'école inférieure mixte de Liebistorf. — M. Stercky, Joseph, instituteur à l'école des garçons d'Aumont. — M. Volery, Fortunat, à Aumont, instituteur à l'école de Grangettes. — M<sup>lle</sup> Kern, Léonie, à Grolley, institutrice à l'école des filles d'Avry-sur-Matran. — M. Equey, Alfred, à Villariaz, instituteur à l'école de Montbrelloz. — M. Sansonnens, Joseph, d'Autavaux, instituteur à l'école des garçons de Dompierre.

*Nécrologies.* — Durant les dernières vacances, un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait au cimetière d'E-charlens la dépouille mortelle d'un ancien membre du corps enseignant fribourgeois, M. *Jules Gremaud*, chef de gare à Enney, qui fut, pendant 26 ans, instituteur à Villarlod. M. Gremaud était, depuis quelques années, atteint d'un mal qui ne pardonne pas. Il s'était rendu à Monthey pour soigner sa santé. C'est là que la mort est venue le surprendre. Le défunt était dans sa cinquante-deuxième année.

Les instituteurs fribourgeois garderont un excellent souvenir de ce collègue au cœur d'or, doublé d'une exquise délicatesse, qui leur a donné l'exemple d'une vie toute de labeur et de fidélité au devoir.

— Signalons aussi le départ pour une vie meilleure, d'une institutrice en retraite, qui a gagné de brillants mérites dans l'œuvre de l'éducation, M<sup>lle</sup> *Louise Demierre*.

Il y a quelques années, M<sup>lle</sup> Demierre célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. A cette occasion, la Société d'Education avait offert un cadeau à la jubilaire. Les témoins de cette cérémonie doivent se souvenir du petit discours à la fois humoristique et touchant qu'elle avait composé pour remercier ses collègues.

M<sup>lle</sup> Demierre débuta dans l'enseignement à Villangeaux.

Bientôt après, elle fut appelée, au mois de mars 1851, à diriger l'école enfantine d'Estavayer-le-Lac, son lieu natal.

Dire que M<sup>lle</sup> Demierre est restée attachée à ce poste de dévouement jusqu'en 1898, soit pendant près de 48 ans, n'est-ce pas faire le plus bel éloge de cette éducatrice si prompte à se sacrifier pour les humbles ? Chez cette noble chrétienne, l'accomplissement du travail quotidien s'inspirait d'une foi très vive et d'un ardent amour de la prière. Lorsqu'elle se trouvait en présence des nécessiteux et des affligés, elle savait payer largement de sa bourse et de bon cœur.

---

## CENTENAIRE

---

Nul n'en a parlé encore et nul ne semble y avoir pensé. Il doit nous rappeler cependant un événement très considérable dans l'histoire pédagogique non pas seulement du canton de Fribourg, non pas même de la Suisse, mais de l'Europe, si grande fut l'influence qu'il exerça dans le monde scolaire. Le 2 novembre 1804 s'ouvrait, à Fribourg, dans le couvent des Cordeliers, une école qui comptait une quarantaine d'enfants, très pauvres et abandonnés pour la plupart. Quelques années plus tard, elle en comptait dix fois plus, et, de toutes les parties de l'Europe, on accourait pour assister aux leçons qu'y donnait un humble religieux, le P. Girard. Quelqu'un nous donnera-t-il, à cette occasion, une étude documentée et précise sur les commencements de l'école du P. Girard ?

---

## AVIS

---

Les membres de la Caisse de retraite qui ont demandé un terme pour le paiement de la cotisation de 1904, aussi bien que ceux qui se sont contentés de refuser la carte de remboursement, sont informés qu'il leur est accordé un dernier délai jusqu'au 30 octobre prochain pour acquitter cette redevance. Passé ce délai, le Comité se verra obligé de la réclamer aux communes respectives, en vertu de l'art. 60 du règlement, et, le cas échéant, de prendre contre les retardataires des mesures encore plus rigoureuses.

Au nom du Comité:

*Le Secrétaire,*  
H. GUILLOD.

*Le Président,*  
Ant. COLLAUD.

---

La femme mariée s'appelle mère de famille ; elle doit donc rester dans la famille, faire prier les enfants, surveiller leur instruction, et, de nos jours, elle doit souvent demander à ses enfants: Le maître d'école que vous a-t-il dit de ceci ou de cela ? (WINDTHORST).